04.01.2024 – 09:00 Uhr

" Séismes : la Suisse est-elle bien préparée ? "

Bern (ots) -

Invitation à l'attention des représentants des médias pour l'événement Swissbau

16 janvier 2024 à Bâle (Swissbau), dès 15h30

À l'heure actuelle en Suisse, huit propriétaires de bâtiments sur dix ne sont pas assurés contre les conséquences d'un séisme violent. Les expertes et experts, la Confédération ainsi que les cantons tirent la sonnette d'alarme. **Ensemble, ils mettent en avant un modèle qui demeure gratuit tant que la Suisse ne subit pas de tremblement de terre : le modèle des " Engagements conditionnels en cas de séisme ". Ce système de financement fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation, lancée par le Conseil fédéral le 8 décembre 2023.**

D'un point de vue statistique, chaque personne résidant en Suisse est au moins une fois dans sa vie, témoin d'un tremblement de terre qui entraîne de graves dommages. En conséquence, les séismes font partie des risques majeurs en Suisse, au même titre que les pandémies et que les pénuries d'électricité. En comparaison avec d'autres dangers naturels, ils sont plus rares, mais causent d'énormes dégâts.

Le modèle de risque sismique suisse du Service Sismologique Suisse à l'ETH de Zurich, publié en mars 2023, montre que les zones urbaines présentent le plus grand risque. Zurich, Berne et Lucerne comptent parmi les villes les plus à risque. La nouvelle Organisation dommages sismiques (ODS) est opérationnelle depuis le mois d'octobre 2023. En cas de nécessité, elle permet d'évaluer rapidement l'ampleur des dommages et la sécurité des bâtiments. Mais comment sont financés les travaux de réparation ? A-t-on tiré les leçons de la pandémie et de la pénurie d'électricité ? La Suisse est-elle suffisamment préparée en cas d'événement majeur ?

En tant que représentants des médias, vous êtes tout particulièrement bienvenus. Le Service sismologique suisse de l'EPFZ, l'Office fédéral de l'environnement, l'Organisation dommages sismiques et les établissements cantonaux d'assurance vous invitent à prendre part à la table ronde. Au terme du débat, plusieurs experts se tiendront à votre disposition pour des interviews individuelles.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire d'ici le 12 janvier 2024. Il est possible de s'inscrire depuis la plate-forme www.vkg.ch/inscription ou par téléphone auprès de Rolf Meier, Responsable Communication de l'AECA (rolf.meier@vkg.ch / tél. direct 031 320 22 82).

Nouveau : possibilité de s'inscrire pour suivre l'événement en ligne et poser des questions en livestreaming

Nous serions ravis que vous communiquiez sur le modèle des engagements conditionnels et que vous évoquiez en particulier le système solidaire qui garantit la préservation des biens d'existence après un événement. Merci beaucoup.

Version actualisée 12.01.2024 11:08

Contact:

Association des établissements
cantonaux d'assurance (AECA)
Rolf Meier
Responsable des relations publiques
Téléphone 031 320 22 82
rolf.meier@vkg.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060417/100914816 abgerufen werden.